

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 40, Numéro 3 > Avril 2013 > www.droitdeparole.org

Poussières sur Limoilou Tout est nickel ?



Sur la 3e avenue à Limoilou.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

À quand un avis de la Santé publique qui dise les vraies choses ? Dossier spécial en pages 6 et 7

Campagne du Fonds de solidarité des groupes populaires

Une soirée festive et politique

Par Gilles Simard

J'ai beau ne pas être trop trop chaud à l'évocation du prof Lauzon, de sa sémiante logorrhée et de ses glorieuses acétates, force est de reconnaître que la récente prestation du bonhomme (au Petit Impérial) aura été un véritable succès. Un succès de participation et d'organisation, mais encore - et ce n'est certes pas à dédaigner - un véritable succès financier au regard des bénéfices obtenus, d'autant que la prestation de Lauzon était une gracieuseté.

Était-ce le fait, l'aut'soir, qu'on ne s'était pas vus en aussi grand nombre depuis longtemps? Était-ce l'effet Carol-André¹ combiné au fait qu'il y avait beaucoup plus de nouveaux visages qu'à l'habitude (des artistes, des syndicalistes, etc.) ou encore, étaient-ce tout simplement les effluves d'une montée de printemps longtemps espéré? Toujours est-il qu'il y avait dans l'air ce petit quelque chose de pétillant, qui peut faire toute la différence entre une activité réussie et une soirée drabe et floquée.

Il y avait ce petit quelque chose qui fait qu'on est prêt à passer outre aux gaucheries d'un artiste amateur, juste pour le plaisir d'être ensemble et de regarder ce qu'on est devenus depuis un an. Finalement, il y avait, ce soir-là, ce même petit quelque chose de précieux et d'irrépressible, qui faisait, - à une certaine époque - que les gens du communautaire avaient diablement hâte de se retrouver autour d'un spaghetti - si blême soit-il - pour échanger, fraterniser et délirer grave, bien loin des demandes à Centraide et du pénible ronron des nécessaires, mais ô combien fastidieuses assemblées.

Un nouveau souffle

Cela étant, force est de reconnaître maintenant, que le Fonds a enfin l'air de retrouver un second souffle, rompant ainsi avec la grisaille et la monotonie des

dernières années. Des années de vaches maigres, marquées par une participation désincarnée des membres, faisant que, malgré les efforts louables de ceux qui tenaient le fort, c'était quasiment devenu un sport national que de remettre en question l'existence même de la vénérable structure.²

Cela, et vitupérer à qui mieux mieux contre le « célèbre » et traditionnel souper spaghetti annuel...

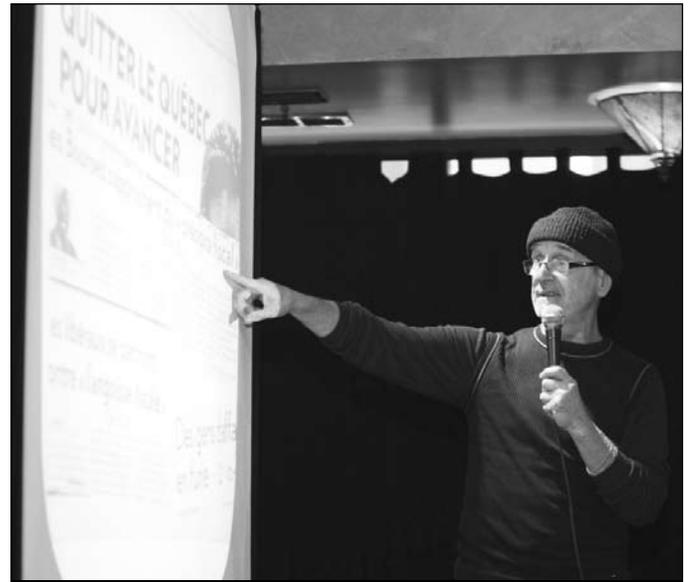
Un second souffle nécessaire, donc, qui fait qu'en plus de redonner son lustre à la vieille structure de financement, d'aucuns songent même à lui trouver de nouveaux groupes adhérents, alors que d'autres pensent à explorer de nouvelles avenues, de nouveaux marchés... Rien de trop beau pour le communautaire!

Ici, je dois confesser que j'ai longtemps fait partie des « conspirateurs », voire de ceux qui souhaitaient purement et simplement la disparition de cette entité. Toutefois, à la leur de ce que j'ai vu et entendu au Petit Impérial l'autre soir, et surtout, devant le constat de fierté collective retrouvée, force m'est de reconnaître que le Fonds de Solidarité a l'air parti pour durer longtemps, et c'est très bien ainsi.

Longue vie au Fonds, à ses collaborateurs et à ses groupes membres!

1- Carol-André Simard est un militant de longue date du communautaire en général (et du Comité de Citoyen-nes de Saint-Sauveur en particulier) qui est maintenant hospitalisé à l'Enfant-Jésus, à la suite d'un malheureux accident survenu en février dernier. N'empêche, outre d'avoir rapproché deux générations de militant-es, sa tragique mésaventure aura eu l'heur d'avoir resserré les liens des gens du communautaire, et ce, en nous rappelant toute la fragilité et toute la préciosité de la vie humaine.

2- Le Fonds de Solidarité des Groupe populaires du Québec Métropolitain a été mis sur pied en 1974, pour permettre à certains groupes de défense de droits du Québec métropolitain de recueillir du financement auprès des institutions.



Léo-Paul Lauzon, à Québec le 21 mars dernier. PHOTO CYNTHIA BOUCHARD

Contre le désenchantement

Par Nathalie Roy

En ces temps moroses de soi-disant bonne gouvernance, où les États sauvent les banques et les entreprises à coup de subventions, tout en demandant à la majorité de se serrer la ceinture, l'humour est souvent le seul rempart contre le désenchantement. Le prof Lauzon nous en a offert une bonne dose, le 21 mars dernier, en répondant à l'invitation du Fonds de solidarité des groupes populaires pour lancer la campagne de financement 2013 des groupes de défense de droits de Québec.

Devant une salle comble au Petit Impérial de Québec, le comptable humoriste a pris plaisir à commenter l'actualité économique des dernières années en émaillant son propos de grands titres des quotidiens soigneusement sélectionnés et reproduits sur acétates. Et le plaisir était partagé : la foule était tout sourire. Les formulations comme « les entreprises sortent de la crise en pleine forme », en s'accumulant, montraient bien le ridicule et l'injustice des mesures de sortie de crise !

CHOI se distancie de la CAQ et flirte avec le Parti Conservateur du Québec

Coalition Sortons les radios poubelles de Québec

Qui l'eut cru. CHOI se distancie de la Coalition Avenir Québec (CAQ). Pourtant, l'amour était fort. Lors des dernières élections, 36% des discussions politiques en onde concernaient la CAQ. Le mois précédent l'élection, c'était 67%. Un traitement biaisé prohibé par les règles du CRTC.

Pour les adeptes des théories du complot, nous ajoutons même une hypothèse somme toute crédible: il pourrait s'agir d'un plan du Réseau Liberté Québec (RLQ) pour promouvoir le Parti Conservateur du Québec (PCQ) en vue des prochaines élections.

Récapitulons

Le 14 février, les hostilités commencent. Le libertarien Fred Têtu, chroniqueur à Radio X Québec, sonne la charge: «Tout ce que vous avez à faire dans un an c'est faire une petite coche» pour le PCQ, dit-il. La CAQ serait un parti de gauche déguisé et les anciens adhérents du parti seraient des «guidounes». Carrément.

Le lendemain, vendredi 15 février, Fran-

çois Legault fait une sortie médiatique en compagnie d'Amir Khadir. La CAQ et QS s'entendent pour dénoncer les incohérences économiques, écologiques et sociales du projet de Val-Jalbert.

Lundi matin, Denis Gravel et Jérôme Landry abordent le sujet sous le titre «la mort politique de François Legault?». Denis Gravel commence avec ces mots: «J'ai le triste regret de vous informer d'un suicide politique».

Le lendemain, mardi le 19 février, sentant la soupe chaude, François Legault, à peu près absent de CHOI depuis les élections, se présente en entrevue à l'émission matinale de Radio X Québec. Il tente de calmer le jeu. Cependant, Legault déçoit. Il défend sa décision d'avoir fait une sortie publique avec Amir Khadir. Aussitôt l'entrevue terminée, après la pause publicitaire, Éric Duhaime commente. «Plus jamais je ne voterai pour la CAQ», fulmine-t-il.

Fred Têtu et Éric Duhaime déversent leur bile. Ils sont catégoriques: la CAQ c'est fini, vive le PCQ.

Mais rappelez-vous que la fronde avait commencée avant. Cette «crise» ressemble beaucoup à un simple prétexte pour s'attaquer à la CAQ.

Un peu de recul

La droite panique. Un sondage Léger marketing ne démontre que 20% d'appui à la CAQ, ce qui rappelle les résultats de l'ADQ.

Le 14 février, le PCQ couronne Adrien Pouliot nouveau chef suite au désistement de son unique adversaire. La course à la direction n'aura été qu'un pathétique simulacre.

«M. Pouliot est bien connu de la sphère affairiste québécoise puisqu'en plus d'avoir été un des piliers de l'ADQ, il dirigea entre autres TQS, l'IEDM, et dernièrement Draco Capital, une société d'investissement privé comme ils disent. Mais il est surtout connu de la sphère néo-libertarienne-antigauchiste-énervée-populiste pour être un de ses idéologues.»¹

Adrien Pouliot, un libertarien donc. Un «ami de la bonne gang» pour utiliser les termes de la radio-poubelle.

Fred Têtu et Éric Duhaime, qui ont simultanément tourné le dos à Legault, sont également membres du Réseau Liberté Québec, un groupuscule libertarien.

Et on s'enlignait pour avoir des élections dans quelques mois. Le hasard fait drôlement bien les choses, non?

Des élections qui approchent et un nouveau chef qui chante à la perfection le refrain ultra libéral. Le RLQ choisit son camp: cette fois son poulain sera le PCQ. Et CHOI est le véhicule de promotion idéal.

D'aucuns pourraient se scandaliser que des médias privés soient utilisés par des mercenaires de groupuscules de droite pour assurer la promotion de leur idéologie. Mais il semble qu'au Québec, personne ne s'en émeuve. Au contraire. La droite dénonce même quotidiennement un soi-disant parti pris de Radio-Canada pour la gauche. Mais force est d'admettre que l'ASSÉ n'y tient pas d'émission quotidiennement.

Un mensonge est crédible s'il est matraqué 10,000 fois.

Aux dernières élections, l'autre importante radio-poubelle de Québec, le FM 93.3, avait poussé son propre candidat «col rouge» dans Vanier. L'expérience de leur «Amir Khadir de droite» tournera au fiasco après que celui-ci, un ex-adéquiste, ait émis des propos racistes. CHOI réussira-t-il son pari avec le PCQ à Québec?

1- Tiré du blogue « Chroniques d'une ère ordinaire »

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

www.droitdeparole.org
Retrouvez Droit de parole
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation.

Droit de Parole n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Droit de parole bénéficie de l'appui du ministère de la

Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
No 40012747

Tirage : 16 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville. Disponible en présentoirs
Équipe du journal : Simon M. Leclerc, Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Les Amis de la Terre de Québec, Michaël Lessard, Guillaume Marchand, Gilles Simard, Linda Forgues

Coordination : Nathalie Côté
Coopération spéciale : Justin Sirois-Marcil, Marc Grignon, Marie-Ève Duchesne, Hélène Matte, Baptiste Beck, David Gaudreault, Nathalie Roy
Photos : Marc Grignon, Nathalie Côté, Cynthia Bouchard, Pierre Mouterde
Design : Martin Charest

Webmestre : Michaël Lessard
Imprimeur : Les travailleuses et les travailleurs syndiqués de Payette et Simms inc.



Des airs printaniers

Par **Nathalie Côté**

La manifestation du 6 avril dernier avait des airs de printemps. Ceux et celles qui étaient là, militantes des groupes de défenses de droits sociaux, membres des groupes communautaires, militants des syndicats : citoyennes et citoyens sont venus marcher non seulement contre les coupes à l'aide sociale, mais aussi pour une société plus juste. Chaque personne était là aussi pour défendre le filet social qui s'amenuise. L'expérience du printemps étudiant en a politisé plusieurs : elle était là aussi la «résistance citoyenne».

Cette marche était l'expression du refus des mesures d'austérité dont les coupes à l'aide sociale sont l'exemple le plus récent ; le plus choquant. Parce que ces coupes, doublées de la réforme de l'assurance-emploi participent à une conception du travail et de ce que nous sommes. Une conception selon laquelle, on veut faire de nous «une armée de travailleurs prêts

à travailler à n'importe quel prix». Nous étions deux-cinquante à marcher sur le boulevard Charest, mais nous étions bien plus.

A-t-on toujours le droit de manifester?

L'organisation de la manifestation a donné son parcours aux policiers plusieurs jours avant le déroulement de la manifestation. Le trajet était établi à l'avance: départ du parc de l'université, marche sur le boulevard Charest, puis retour vers le bureau d'Agnès Maltais par la rue Saint-Joseph. Cependant, une fois sur place, les policiers n'ont pas interrompu la circulation sur la rue Saint-Joseph. Les manifestants se retrouvant à se déplacer au travers des voitures en marche sur la rue, impatientant les automobilistes et créant un moment de confusion. On peut se demander à quoi ça sert de donner à l'avance son itinéraire si les policiers ne sont pas là pour veiller à la sécurité des manifestants ?



Manifestation contre les coupes dans les programmes de l'aide sociale, samedi le 6 avril 2013.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Épopée péquiste contre les plus pauvres

Par **Marie-Ève Duchesne**

Depuis le 27 février dernier, la lutte contre les coupes à l'aide sociale se mène par les groupes de défense de droits des personnes assistées sociales et leurs alliés, les pires coupes des dix dernières années qui dégagent une forte odeur de mépris envers les plus pauvres.

Des coupes pourtant mises de l'avant par le Parti Québécois, qui se disait parti progressiste prêt à servir les intérêts des plus démunis et de la classe moyenne. Mais ces mesures ne font pas l'unanimité. Attaquer les personnes, ayant des contraintes temporaires à l'emploi : les personnes de 55 à 57 ans, les familles avec un enfant de moins de 5 ans et les personnes en établissement de désintoxication, ce n'était pas l'idée du siècle. Les «réponses» de la ministre de l'Emploi et de la solidarité sociale et députée de Taschereau, Agnès Maltais, ne sont guère reluisantes.

Sortie en catimini

Le 27 février dernier, en catimini, la ministre Maltais publie dans la Gazette officielle les changements à la loi d'aide sociale qui amèneront 19 millions de compressions dans ce programme. Il semblerait que la ministre n'ait pas eu le temps d'en informer qui que ce soit : une tempête de neige a bousculé sa journée. Pourtant, l'étude des crédits avait été déposée quelques semaines auparavant, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec (FCPASQ) avait été reçu en janvier et l'Association pour la défense des droits de Québec-métropolitain (ADDS-QM) avait rencontré Madame Maltais le 25 février ... deux jours auparavant. Quand une tempête de neige a le dos large !

Dès lors, la riposte s'organise et la couverture médiatique du sujet est impressionnante. Une première action est organisée le 4 mars devant le bureau de la députée à Québec et les messages sont clairs : les coupes ne passent pas, le PQ est hypocrite et Maltais nous ment.

Le 7 mars, le FCPASQ est rencontré par la ministre pour tenter de calmer le jeu. Une rencontre qui ne calmera rien du tout. La Ministre n'offre aucune réponse aux questions de la délégation. Elle explique que le changement d'âge pour une contrainte à l'emploi vient du changement qui s'opère sur le marché du travail, mais n'offre aucune source pour se justifier. Le marché du travail change. Elle ne veut pas échanger personne. Pourtant, lors de

cette rencontre, les représentantes des personnes assistées sociales lui ont apporté plusieurs exemples de situations où des personnes « tomberaient entre les deux programmes » et la ministre n'avait rien à répondre. Notons d'ailleurs que lors de son passage à Tout le monde ne parle !, enregistré le soir de la rencontre, la ministre a affirmé qu'elle n'en échapperait pas... beaucoup.

Action contre les «coupes»

Une deuxième série d'actions a eu lieu à Montréal, à Québec, à Sherbrooke et à Trois-Rivières le 13 mars. Encore une fois, la colère gronde. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est le nombre de personnes et de groupes alliés qui s'exprimeront dans les médias pour donner leur appui à la dénonciation de ces coupes, parce qu'il y a pire que d'appauvrir les pauvres : c'est de le faire en mentant à la population pour lui faire croire que cela n'arrive pas.

Bref, ces coupes n'étaient pas nécessaires quoi qu'en dise la ministre. N'importe quel avocat ou avocate vous le dira: l'idée de remplacer une contrainte temporaire par une mesure d'employabilité de 195\$ par mois ne tient pas la route. Ce sont deux programmes très différents, car l'aide sociale est un droit universel à durée indéterminée, alors que les programmes d'employabilité ont une fin et qu'il n'y a pas de droit de recours en cas de refus. D'ailleurs, il n'existe aucune preuve que ces coupes n'étaient rien d'autre qu'une commande économique : ce que la ministre tente de créer existe déjà dans la loi actuelle. En effet, lorsqu'une personne avec une contrainte temporaire à l'emploi s'engage dans une mesure d'employabilité, elle perd sa contrainte et se retrouve avec son allocation pour la mesure.

Mais la ministre s'acharne. Malgré l'apparence d'une certaine volonté à vouloir modifier les coupes concernant les personnes en hébergement pour un problème de toxicomanie, et peut-être pour les personnes de 55 ans et plus, les coupes seront au programme péquiste sans aucun doute. Parce que les familles ayant un enfant de 5 ans et moins, les plus nombreuses à être touchées par les coupes annoncées, vont payer pour l'objectif du déficit zéro.

La riposte continuera. Déjà les groupes se mettent ensemble pour organiser la suite des choses, autant au niveau national que dans la région de Québec. Les groupes n'ont pas dit leur dernier mot. Pour une fois que le souhait général est de faire reculer le PQ...



De gauche à droite: Marie-Ève Duchesne de Rose du Nord, Vicky Brazeau du Roc-03, Ann Gingras de la CSN, Émilie Tremblay du FRAQASSÉ, René Dubeau de l'ADDS-QM.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Déclaration des 66

Par **Nathalie Côté**

Plus de soixante groupes sociaux de la région de Québec demandant le retrait des coupes à l'aide sociale. Pour Vicky Brazeau, du Regroupement des organismes communautaires de Québec, ces coupes sont ce qu'on appelle «anti-cliniques». Elle s'explique: «On dit aux gens: vous êtes malades, voici le nombre de jours que vous avez pour guérir.» Parce que ce sont des pauvres, va-t-on l'accepter? Quant à la présidente du

CSN de la région de Québec et Chaudière-Appalaches, Ann Gingras, elle rappelait: «Le premier souhait des travailleurs et des travailleuses, c'est de rester ou de retourner sur le marché du travail. Cependant, les employeurs ne les embauchent pas à moins que ce soit pour des emplois de «cheap labor». La déclaration Non aux coupes à l'aide sociale! a été remise à la première ministre Pauline Marois et à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais.



QUAND IL SERA TEMPS DE LA CHANGER, IL SERA ASSEZ GRAND POUR LE FAIRE.

Les ampoules à DEL homologuées ENERGY STAR® :

- une durée de vie 25 fois plus longue que celle des ampoules à incandescence ;
- une économie d'énergie de 80 % par rapport à ces mêmes ampoules.

Jamais économiser l'énergie n'aura été aussi avantageux.



hydroquebec.com/del



AMPOULE À DEL

10 \$ de rabais à la
caisse par ampoule
chez les détaillants
participants.

Offre valide du 1^{er} mars au 30 avril 2013.

 **Hydro
Québec**



Sur la rue Saint-Joseph.

PHOTO MARC GRIGNON

Place Jacques-Cartier: un 16 étages pour assurer le dynamisme du centre-ville ?

Par Marc Grignon

Quantité d'arguments pour et contre une tour de 16 étages sur la place Jacques-Cartier ont été avancés au cours des derniers mois, pour un fascinant débat d'idées. La question se pose: une tour est-elle nécessaire pour le développement économique du quartier Saint-Roch

D'emblée, il est évident que l'augmentation de la population est nécessaire au développement de Saint-Roch. Le manque de commerces de proximité est un problème connu du Vieux-Québec, et quiconque a vécu cette situation se réjouirait de ce qui se trouve dans Saint-Roch aujourd'hui. Nous savons aussi que tous les commerces lancés depuis 15 ans à Saint-Roch n'ont pas tenu le coup; mais il faut reconnaître que des erreurs ont été commises, et que les orientations de certains commerces disparus étaient carrément en porte à faux avec la nature du quartier et de sa population. Dans plusieurs cas, ce sont de véritables erreurs stratégiques qui expliquent ce qui est arrivé.

Le géographe Guy Mercier, qui a beaucoup étudié Saint-Roch, propose une analyse très pertinente dans son texte 'Le jardin Saint-Roch ou la centralité perdue' (La ville en quête de nature,

Septentrion, 1998). Le géographe avance que la renaissance de Saint-Roch dans les années 1990 n'a pu se réaliser que du moment où on a mis de côté le rêve de faire revivre la 'centralité perdue', celle d'un centre-ville unique, comme on le voyait au début du XXe siècle. En misant plutôt sur le recyclage d'édifices anciens, sur le retour des résidents et sur l'amélioration de la qualité de vie, l'administration municipale de l'époque a fait le pari que quelque chose de nouveau se passerait. Chose assez rare dans le monde des sciences humaines, ce texte publié en 1998 avait très bien anticipé le succès de ces mesures.

Les revendications des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Roch s'inscrivent dans cette perspective. On peut ainsi les apprécier à leur juste valeur. L'importance de la place Jacques-Cartier comme espace public, l'intérêt d'y voir un nouvel auditorium, la pertinence d'une densification mieux répartie sur le territoire, le respect du caractère architectural du quartier, la nécessité de préserver les percées visuelles, le développement du transport en commun et des transports actifs, tous ces arguments n'ont d'autre objectif que de renforcer la qualité de vie du quartier. Et cette qualité de vie est la condition essentielle de sa viabilité à moyen terme.

Locataires chassés des quartiers centraux

Par Nathalie Côté

«La lutte pour le droit au logement est plus actuelle que jamais», c'est ce que rappelait France Émond, lors du lancement d'un document Défendre nos droits. Rester chez soi!, au Tam-Tam Café le 14 mars dernier.

Les 45 groupes membres du Regroupement de comités logements et d'associations de locataires au Québec (RCLALQ) dénoncent les stratégies actuelles auxquelles font face les locataires dans les grandes villes du Québec: spéculation, expulsions, changements d'affectation. Le regroupement presse le gouvernement d'agir. «Le parc locatif s'érode et les locataires sont chassés des quartiers centraux» constate la coordonnatrice du regroupement, France Émond. Il est, en effet, de plus en plus difficile - les locataires le savent - de trouver des logements abordables et de qualité dans les centres-villes.

Des solutions concrètes

Pour stopper la spéculation, le RCLALQ propose notamment que le gain en capital soit imposable à 100% si un propriétaire procède à la revente rapide d'un immeuble moins de deux ans après son achat. Il est actuellement imposable à 50%. Le regroupement demande également un moratoire sur les conversions en condominium dans toutes les villes du Québec, lorsque le taux d'inoccupation des logements locatifs est inférieur à 3%.

Plusieurs problèmes ont été identifiés par les groupes de défense des locataires. On assiste de plus en plus à des transformations de logement en gîte touristique et en résidence de tourisme. Cela diminue encore la quantité de logements disponi-

bles. Le RCLALQ demande que ces pratiques soient interdites.

Les villages ne sont pas épargnés

Un autre phénomène a été nouvellement identifié dans les campagnes, comme le relate France Émond: «Dans certaines de nos plus belles régions touristiques, quelques familles bénéficient d'un logement de septembre à mai. Avec l'arrivée de la belle saison, ces familles doivent s'installer au camping municipal pour laisser la place à des touristes qui paieront cher pour les logements.»

Étant donné le nombre grandissant d'évictions, de démolitions et de changements d'affectation des logements, le RCLALQ demande qu'elles soient interdites. Cette revendication est très importante. Elle pourrait ralentir l'actuelle disparition de logements abordables comme on l'observe d'ailleurs dans les quartiers centraux de Québec.

Qu'en dit le gouvernement?

«Nous avons rencontré le conseiller du ministre responsable de l'habitation, Sylvain Gaudreau pour lui présenter notre document», relate France Émond. «Ils ont demandé à la Régie du logement de trouver des solutions pour protéger le parc de logements locatifs. La réglementation pour l'obtention de permis dans les cas d'agrandissement ou de subdivision de logements devrait être resserrée par un règlement municipal. Pour nous ce serait une avancée» conclut-elle.

On le souhaite pour les locataires de Saint-Sauveur, de Limoilou et de Saint-Roch où les spéculateurs immobiliers continuent de sévir.

Un nouveau document du RCLALQ est lancé le 10 avril au BAIL, Hausses de loyers et profits immobiliers: mythes et réalités.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

POURQUOI PAS

VOUS?

Vous avez le talent et les compétences pour changer les choses?

Le 3 novembre, plus de 1100 municipalités éliront une mairesse ou un maire.

Le même jour, des milliers de conseillères et de conseillers seront aussi choisis pour contribuer au développement des collectivités.

Pourquoi ne pas poser votre candidature pour occuper l'un des 8 000 postes d'élu ou inviter une personne à le faire?

Pensez-y!

electionsmunicipales.gouv.qc.ca

UN QUÉBEC
POUR TOUS

Québec

Poussières de nickel

L'affaire des poussières de nickel sur Limoilou a quelque chose d'exemplaire. Débusquée par une simple citoyenne Véronique Lalande et son conjoint Louis Duchesne, elle rend bien compte de ces graves fléaux pesant désormais sur les conditions de vie des citoyens des grandes agglomérations urbaines. Et surtout elle met en évidence le jeu trouble des élites et des puissants qui loin de se porter activement à la défense des conditions de vie des gens ordinaires, font tout pour en étouffer les dimensions les plus questionnables. À la manière d'une scandaleuse omerta. Droit de Parole a voulu s'y arrêter.

Nickel et santé : un mélange détonnant

On ne le dira jamais assez: en termes de santé publique, l'affaire des poussières de nickel est non seulement préoccupante, mais est aussi scientifiquement parlant déjà bien «documentée». On peut donc légitimement s'étonner des infinies précautions prises par les diverses autorités de la région de Québec pour en minimiser la gravité, et cela tant au niveau de l'existence des poussières de nickel, qu'au niveau de leurs effets sur la santé humaine.

Des données hors de tout doute

C'est ainsi qu'on sait hors de tout doute qu'au moins entre 2010 et 2012, la concentration moyenne de nickel a été de 4 à 5 fois supérieures à la norme québécoise en vigueur actuellement (12 nanogrammes par mètre cube) et ... 55 fois supérieures à la moyenne des villes canadiennes. Selon les chiffres du Ministère de l'environnement, la concentration maximale de nickel aurait même atteint pendant cette période, le pic de 1670 nanogrammes/m³. Et selon les mesures et analyses effectuées par les citoyens de Limoilou, Véronique Lalande et Louis Duchesne, sur la base de données fournies par le Ministère de l'environnement, elle s'élèverait en moyenne annuelle, à 52 nanogrammes/m³.

Toutes ces évaluations nous montrent qu'il existe donc à Limoilou des concentrations moyennes de nickel très... très au-dessus des normes fixées. On sait par ailleurs que le Ministère de l'environnement disposait de données précises, montrant que ce phénomène peut être daté, puisque l'air de Limoilou ne contenait entre 1995 et 1999 que 10 nanogrammes de nickel par mètre cube. Et que ce n'est qu'à partir de 2000 que les concentrations commencent à s'élever, passant entre 2000 et 2004 à 20 nanogrammes/m³, puis entre 2005 et 2009 à 25 nanogrammes/m³. En rappelant cependant que ce sont juste les particules de 10 microns et moins qui ont été prises en compte dans ces dernières données, soit près de la moitié de toutes les particules en suspension.

Alerte à la santé

De telles concentrations ont-elles un effet sur la santé, et peut-on les mesurer ? Là encore, on dispose déjà d'informations qui donnent plus qu'à réfléchir.

Certes en matière de santé publique on ne mesure pas de la même façon la dangerosité d'une maladie infectieuse ou d'une épidémie à celle des maladies dites industrielles ou des pathologies environnementales causés par la présence de produits contaminants ou des poussières

toxiques comme le nickel. Mais dans tous les cas, il y a urgence à agir, même si les effets des unes ne se feront pas sentir aussi rapidement que ceux des autres. Dans tous les cas ils peuvent être synonymes à termes de graves déficiences et de morts possibles. Et dans tous les cas, il faut s'attaquer à la source du problème. D'autant plus que des études scientifiques, un peu partout, ne manquent pas d'en cibler les principaux dangers.

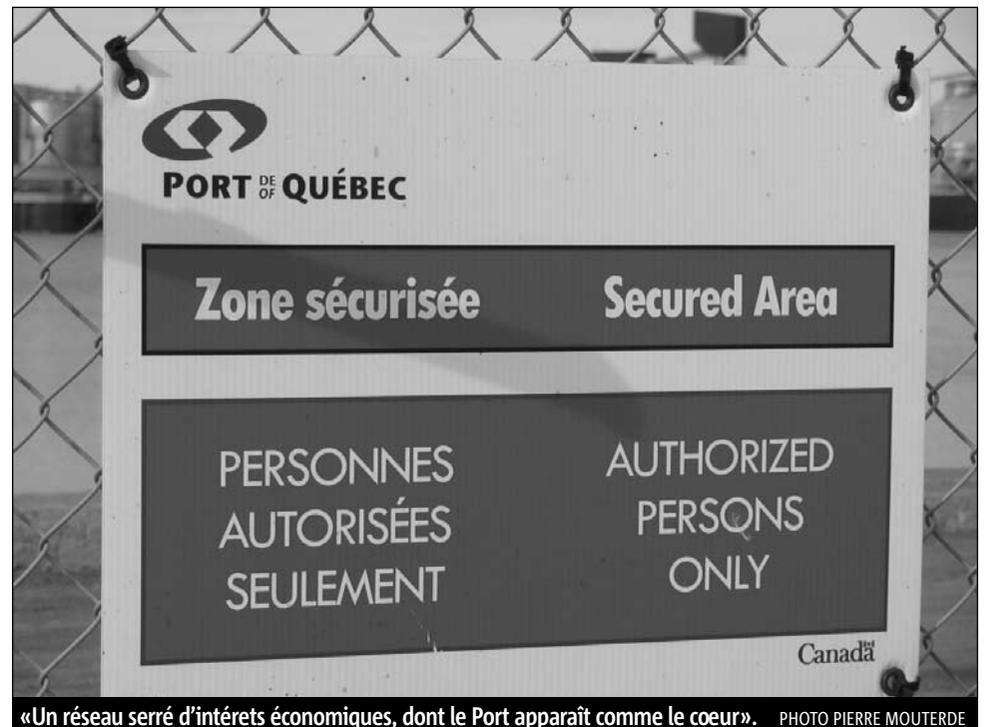
Cancérogène

C'est ainsi que l'on sait que le nickel est un agent cancérogène ou potentiellement cancérogène et que, plus les poussières de nickel sont fines, plus elles peuvent se loger en profondeur dans les alvéoles des poumons, sources de troubles respiratoires ou de cancers pulmonaires. On sait encore qu'en plus d'être cancérogène, le nickel est un irritant pour la peau et les voies respiratoires (Cempele et Nikel 2006). On sait aussi que la présence de nickel dans l'environnement a des incidences sur les taux d'hospitalisation pour des troubles cardio-vasculaires et respiratoires (Bell et al. 2009; Zanobetti et al. 2009) ainsi que sur les taux de mortalité cardio-vasculaire (Lippmann et al. 2006). On sait même qu'il peut avoir des effets négatifs sur la réussite scolaire des enfants (Zahran et al. 2012). On sait enfin que tous ces effets ont été documentés à partir de concentrations beaucoup plus faibles que celles rapportées dans l'environnement de Limoilou. Il y a donc urgence en la demeure.

Il est vrai que la Direction de la santé publique n'a cessé d'en banaliser la portée. Par le biais de sa porte-parole, Justine Duchesne, elle a rappelé dès le 30 octobre 2012 qu'il faut qu'il y ait une exposition à long terme pour qu'il y ait des dangers (...) Et encore, ce sont surtout les personnes éprouvant déjà des difficultés respiratoires qui pourraient voir leurs symptômes s'aggraver.»

Or plusieurs études récentes s'inscrivent en faux contre cette prétention de relier la dangerosité à la seule durée de l'exposition: elles montrent par exemple qu'on peut établir des corrélations très précises entre les taux de concentration quotidienne de nickel dans l'air et les admissions aux urgences et même les taux de mortalité quotidienne.

De toute façon, en ce qui concerne le cas de Limoilou, les concentrations de nickel –pour le moins 4 fois plus élevées que les normes autorisées– ont été présentes, selon les chiffres du Ministère de l'environnement lui-même, depuis plus... de 10 ans ? N'est-ce pas déjà passablement long ?



«Un réseau serré d'intérêts économiques, dont le Port apparaît comme le cœur». PHOTO PIERRE MOUTERDE

L'omerta des élites

Pourtant on ne peut pas dire que ces données ont fait bouger les autorités de la région. Tout au contraire. Depuis le jour où Véronique Lalande a sonné l'alarme, on a plutôt assisté à un concours de prudences et de ronds de jambes. Et chacun de se renvoyer la balle, de nuancer, de s'évertuer à ne prendre aucun risque.

Ainsi le maire de Québec qui veut calmer le jeu et «rassurer la population», et qui en bon homme d'affaires rétif a priori aux préoccupations écologiques ou de santé publique, craint surtout que le débat ne nuise aux propriétaires du quartier : «On fait mal à la réputation du quartier Limoilou. S'ils pensent qu'ils font avancer les choses là, ils sauront juste ce soir que la valeur des propriétés a baissé dans Limoilou» (le 19 mars).

Et que dire du Ministre de l'environnement, Yves-François Blanchet, ministre dont on ne sait pas s'il faut mettre en cause dans son cas l'absence chronique de moyens de son Ministère ou son manque de volonté ? N'a-t-il pas déclaré: «On ne peut pas donner précisément un délai d'intervention parce qu'on ne sait pas combien de temps ça va prendre pour identifier la source» (le 24 mars). Il rajoutera le 28 mars : «il n'y a pas grand chose à dire (...) on ne donne pas des réponses incomplètes, incertaines, sur des enjeux de santé.» Et le 29 mars, il ira jusqu'à affirmer que son ministère ne disposerait pas de données avant 2010.

«Tu consultes pour avoir un bon traitement»

Quant au docteur François Desbiens, directeur de la santé publique, il ne fait guère mieux en affirmant le 28 mars : «il n'y a pas de risques nécessitant une intervention immédiate», ajoutant cependant (sic) : «Dès que tu as un symptôme, tu consultes ton médecin pour avoir un bon traitement».

Et jusqu'à Agnès Maltais qui, tout en concédant la mise sur pied d'un comité de vigilance «où les citoyens pourront participer», rappelle par ailleurs comment Mario Girard, le directeur du port a été «le plus collaborateur», avant de conclure «qu'il n'y a pas à avoir d'inquiétudes à court terme» (le 28 mars).

Sans même parler de la puissante compagnie Arrimages Québec, maîtresse d'oeuvre du transbordement du nickel dans le port de Québec et qui nous raconte sans rire dans un video de promotion publicitaire que son comité de l'environnement et du développement durable «s'assure que toutes les activités de la compagnie sont posées dans le respect des communautés locales et de l'environnement».

On le voit c'est à une véritable conjuration des puissants à laquelle on a affaire, une conjuration dont on réalise vite comment elle s'organise à travers un réseau serré d'intérêts économiques dont le Port de Québec apparaît comme le cœur.

sur Limoilou



La source probable du nickel, tous les indices nous orienteraient vers la zone du Port de Québec.

PHOTO PIERRE MOUTERDE

Des citoyens hors pair

Car c'est bien l'inquiétant: si Véronique Lalande et son conjoint ne s'étaient pas mobilisés. S'ils n'avaient pas mis au service de tous et toutes, leur expertise et leur art de la communication, s'ils n'avaient pas osé alerter les autorités et pointer du doigt -preuves scientifiques à l'appui- le port de Québec, on en aurait tout simplement rien su. Même si le Ministère de l'environnement disposait de données depuis au moins 1995 ! Même si la Direction de la santé publique a pour mission de protéger la santé du public! Même si le gouvernement de Pauline Marois prétend défendre la souveraineté du Québec! Même si le maire devrait se porter d'abord à la défense des citoyens les plus exposés!

C'est ce sur quoi ne cesse d'insister Véronique Lalande : «il y a un bris de confiance entre la population et ses élus (...) À qui peut-on faire confiance maintenant ? (...)» Nous ne leur demandons pourtant que de faire leur travail : «que la santé publique fasse l'évaluation des risques en caractérisant les sources; que le port implante un système de gestion environnemental et diffuse un plan (...)»

Le plus pathétique dans tout cela c'est que, pour tous ceux et celles qui ne se cachent pas la tête dans le sable, la solution technique à la diminution des poussières de nickel serait dans un sens assez simple: il suffirait de modifier en profondeur la méthode de manutention utilisée par la compagnie Arrimages Québec qui continue à convoier le nickel, à l'air libre, des bateaux aux camions, puis des camions aux entrepôts et aux trains.

Encore faudrait-il pour cela que les pouvoirs publics osent lever la voix et rappeler au port et aux grandes compagnies qui y opèrent quels sont leurs devoirs en la matière.

En attendant, ne nous reste-t-il pas qu'à compter sur le pouvoir citoyen et tous les trésors d'ingéniosité, d'intelligence et de force dont il a su jusqu'à présent déjà si magnifiquement faire preuve ?



Véronique L., citoyenne engagée. PHOTO P. MOUTERDE

Développement minier tous azimuths

Le Port de Québec est une institution économique puissante dont le territoire est sous juridiction fédérale, échappant par conséquent à toutes les législations environnementales de la province. Il est dirigé par un conseil d'administration - le véritable patron du port - au sein duquel les représentants des principales minières et pétrolières opérant avec le port sont largement majoritaires (6 postes sur 9; les 3 autres étant occupés par des représentants des différents palliers de gouvernement).

Quant à son directeur, Mario Girard, il est bien connu du milieu des affaires de Québec. Il se trouve être l'ami personnel du maire Labeaume avec lequel il a fondé dans le passé «La Fondation de l'entrepreneurship». Et depuis cette année, il est devenu le président du Festival d'été de Québec, une institution fleuron de la

ville de Québec. La mairie dispose par ailleurs d'une représentante de la ville sur le conseil d'administration du port, Marie France Poulin.

Des liens étroits

Il y a donc des liens étroits entre ces deux administrations, et on serait en droit de se demander si ce n'est pas une des raisons qui fait que dans cette affaire de poussières de nickel, on se traîne tant les pieds. Surtout lorsque l'on sait qu'en arrière plan des activités du port de Québec et de l'une de ses compagnies phares, Arrimages Québec, se profile un modèle de développement fondé sur la croissance tout azimuth des secteurs miniers et pétroliers, secteurs tirés en avant par la demande grandissante des pays émergents.

C'est un secret pour personne que le

Port de Québec se targue d'être le plus important terminal de nickel en Amérique du Nord. On sait aussi qu'il a connu des années record de tonnages manutentionnés et qu'il souhaite pousser l'expansion des activités en vrac, prévoyant même d'augmenter de 50% ses activités dans le futur. Des activités qui ont connu un développement important, notamment suite au développement de la mine de nickel de Voisey Bay, au Labrador, qui achemine depuis 2003 (est-ce un hasard ?) sa production par bateau à Québec.

Il y a donc là de solides intérêts économiques, au regard desquels les préoccupations écologiques et sociales de milliers d'habitants d'une ville comme Québec font bien peu de poids. Fussent-elles mises de l'avant par des citoyens et citoyennes hors pairs !

87 980 dollars, pour tenter de noyer le poisson ?

87 980 dollars, c'est la première tranche du prix - sans appel d'offres (firme Consulair Gaston Bélanger) - que la ville déboursa, pour vérifier si l'incinérateur pourrait être à la source de la contamination incriminée. Or toutes les données dont on dispose actuellement -dont entre autres la recherche menée récemment par Richard Saint-Louis, spécialiste en chimie environnementale de l'UQAR qui a prélevé des échantillons d'air dans cinq points du quartier Maizerets- mettent en évidence que l'incinérateur ne semble pas directement en cause quant à de telles concentrations de nickel. Elles mettent aussi en évidence que la source la plus probable se trouve être -tous les indices pointent en ce sens- dans la zone du port de Québec. Pourquoi alors financer une nouvelle étude sur l'incinérateur en gaspillant si inutilement les deniers publics? Serait-ce pour tenter de noyer le poisson?

Poussières de nickel sur plusieurs secteurs de la ville

En fait si dans cette affaire des poussières de nickel, on s'attarde tant au secteur de Limoilou, c'est uniquement parce qu'existaient déjà dans ce quartier des capteurs d'air gérés par le Ministère de l'environnement, et peut-être aussi parce que ce quartier était reconnu pour un certain nombre de ses indicateurs déjà préoccupants en termes de santé publique. Mais dans les faits, il est plus que probable que ce soit plusieurs autres quartiers de la ville qui puissent être touchés par le phénomène de la contamination au nickel. De premières recherches et analyses menées laisseraient supposer qu'il faudrait y ajouter Beauport, Saint Jean-Baptiste, le quartier historique, l'île d'Orléans et Lévis.... Ce n'est donc pas une mince affaire ! Quand donc en prendra-t-on la véritable mesure ?

Paul Rose était de notre camp

Paul Rose, c'était l'un des nôtres, quelqu'un dont on ne peut – quand on est à gauche – que vouloir préserver la mémoire.

Par **Pierre Mouterde**

Il reste à lui rendre hommage. Et quand j'écris cela, je pense aussitôt aux événements d'octobre auxquels il a été étroitement mêlé ainsi qu'à la mort de Pierre Laporte et à la loi des mesures de guerre qui s'en sont suivies. Et je n'oublie rien, absolument rien de ces événements. D'autant plus que je n'ai jamais partagé la stratégie politique qui l'avait conduit à l'époque à s'impliquer si totalement au sein FLQ. Je n'en persiste pas moins: au fil de sa vie si intense, tous ses engagements l'ont montré, il est resté l'un des nôtres, il appartenait à notre camp, était de nos filiations les plus profondes. Au-delà de tout !

Et quand l'un des nôtres disparaît, est frappé par la mort, ce que nous cherchons à faire c'est à garder avec nous – nous qui restons vivants – quelque chose de lui qui devrait perdurer. Quelque chose qui pourrait rester vivant, que l'on pourrait faire vivre aujourd'hui, ici et maintenant, puis faire connaître aux générations qui viennent.

Bien sûr la grande presse, et plus particulièrement les médias de droite y sont allés de leurs jugements à l'emporte-pièce, mêlant allègrement – dans un melting pot sensationnaliste – désinformation sur ces événements passés et obsession malade pour tout ce qui de près ou de loin pourrait aujourd'hui ressembler à du terrorisme. Mais on le sait: tout cela est du ressort de leurs stratégies de puissants et de vainqueurs; des stratégies qui visent précisément à discréditer, puis à faire taire et écraser ceux et celles qui ne se conforment pas à leurs diktats et ont été défaits. Aussi reste-t-il à retrouver – sous le brouhaha médiatique – d'autres voix, des voix qui ont choisi un autre camp précisément celui pour lequel Paul Rose avait opté.

Je n'ai connu Paul Rose que de loin, quand il était au PDS (cet ancêtre de l'UFP et par conséquent de Québec solidaire), et surtout quand, comme conseiller syndical

il travaillait à la CSN. Haute silhouette, un peu voutée, toujours sur la brèche, si présente et en même si discrète et mystérieuse. À l'image sans doute de sa vie entière: car on ne sait, en toute certitude que des bribes de celle-ci tant elle a été mêlée à des événements historiques dont les enjeux restent encore lourds de conséquences, toujours traversés par le jeu cruel des rapports de force politique.

Mettre en jeu son existence même

Mais quand même l'essentiel est là: il était et est resté toute sa vie un militant de gauche, c'est-à-dire quelqu'un qui avait fait le choix de s'engager dans la lutte sociale et politique de son pays, plus encore de mettre en jeu son existence même, pour qu'au Québec du «cheap labor», progressent les idéaux de libération nationale et de justice sociale. Et pas seulement – comme tant d'autres ont pu le faire – à un seul moment de

sa vie, à la manière d'un coup d'éclat vite oublié. Non, comme le fil à plomb de toute une vie. Avec tout ce que cela peut avoir de tragique et de grand, au fil même des aléas de sa propre vie, si durement marquée par la clandestinité et 11 ans de prison, avec 2 ans de ségrégation complète ! Car Paul Rose n'a jamais renié ses idéaux de jeunesse, et s'il a par la suite pu prendre distance par rapport à certains de ses gestes, il n'a jamais cédé sur le fond, ni théoriquement, ni pratiquement. Il était du camp des oubliés, des sans voix, des exploités, des petits, et avec une indéniable droiture. Il l'a été partout: quand il était bien sûr au FLQ et qu'il n'a jamais voulu se désolidariser de ses camarades, quel que soit par ailleurs son rôle exact dans la mort de Laporte, restant en cela fidèle au pacte passé avec eux. Quand il était en prison et qu'il a travaillé avec le comité des détenus d'Archambault. Quand plus tard dans

les années 90, il a participé à la tâche de réunir la gauche politique au sein du PDS, ou plus prosaïquement d'organiser avec la CSN la résistance quotidienne des travailleurs à l'arbitraire patronal. Cherchant toujours à sa manière à combiner pour le Québec d'aujourd'hui les idéaux de l'indépendance à ceux du socialisme, à les maintenir vivants.

Et il l'a été sans compromis, sans demi-mesure, voulant prendre les choses à la racine, saisissant bien comment cette double lutte (nationale et sociale) s'identifiait à la survie et à l'émancipation de tout un peuple. Un peuple qui comme jamais a besoin, pour continuer son chemin et avancer, de se relier aux luttes passées et à certains personnages exemplaires qui en incarnaient à leur manière toute la richesse foisonnante et l'importance vitale. Pour le meilleur et le pire !

N'est-ce pas ce qu'il faudrait, avec la mort de Paul Rose, se rappeler?



Paul Rose 1943 - 2013.

PHOTO COURTOISIE

Quel emploi avec un casier judiciaire ?

L'organisme Alter-Justice œuvre à la défense des droits des détenus et à leur réhabilitation. Trouver un emploi quand on a un casier judiciaire n'est pas de tout repos. État de la situation.

Par **Justin Sirois-Marcil**

Selon le criminologue Jean Claude Bernheim, les personnes qui ont un casier judiciaire ont 80 % de chance de voir leurs candidatures refusées dans les domaines bancaires, de la sécurité et de l'enseignement. Martine René, responsable des conseillers à l'emploi de La Jonction de Québec, ajoute que les grandes entreprises, les chaînes de restaurants, les commerces au détail, les services publics fédéraux et les compagnies d'assurances sont également des endroits où l'embauche est difficile pour ces personnes. Si elles désirent faire du bénévolat dans un milieu où elles seraient en contact avec des clients vulnérables, elles peuvent également voir leur demande refusée.

Dans les domaines de la justice et de la sécurité publique et des soins de santé et des services sociaux, elles seront aussi sujettes à une vérification de leurs antécédents judiciaires non seulement de la part des employeurs, mais également

de leur ordre professionnel s'il y a lieu. L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec et le Barreau sont deux exemples de domaines où l'inscription est presque systématiquement refusée ou retirée aux personnes judiciairisées.

Léo Croteau, directeur du Centre de main-d'œuvre OPEX Sherbrooke, affirme que depuis le 11 septembre 2001, le casier judiciaire constitue un obstacle pour les personnes qui désirent entrer aux États-Unis. Ainsi, le domaine d'exportation de marchandises comme camionneur, courrier, livreur, etc. demeure souvent inaccessible aux personnes judiciairisées, car elles ne pourront obtenir le « cautionnement » du chauffeur leur permettant de passer les frontières. De plus, il y a de fortes chances que la compagnie ne puisse pas assurer la marchandise puisque le fait d'être judiciairisé est perçu comme un facteur de risque. Finalement, les permis d'alcool, d'armes ou d'explosif sont généralement refusés aux personnes qui ont un casier.

Les meilleurs choix...

Selon Martine Renée, œuvrer dans une petite ou moyenne entreprise, le domaine de la restauration, la construction, la fabrication ou tout autre domaine où les tâches sont plutôt solitaires ou ceux où il y a pénurie de main-d'œuvre constitueraient les meilleurs choix pour une personne judiciairisée. Pour plus d'information, il est possible de se référer à l'un des services d'aide à l'emploi spécialisés pour les personnes judiciairisées adultes.

Il est également possible de faire une demande de suspension du casier judiciaire (pardon). Elle rend le casier judiciaire inaccessible aux employeurs lorsque ces derniers font une vérification des antécédents judiciaires à la GRC ou dans le plumitif (registre des principaux faits de l'audience). Toutefois, le pardon n'efface pas le casier judiciaire, il le met de côté. Ce qui signifie que la personne possède toujours un casier judiciaire et qu'une réponse honnête à la question « Avez-vous un casier judiciaire » devrait être « Oui, mais j'ai obtenu le pardon ».

Quels sont les droits de l'employeur face aux casiers judiciaires ?

Pour savoir si un postulant ou l'un de ses employés a des antécédents judiciaires, l'employeur peut poser la question de vive voix, demander l'autorisation à la personne pour faire une vérification de ses antécédents judiciaires ou lui exiger un certificat de bonne conduite. Puisque le plumitif est ouvert au public, l'employeur peut également se présenter aux greffes de la cour pour le consulter gratuitement ou le regarder sur le site internet de la Société québécoise d'information juridique moyennant certains frais. Finalement, il pourrait l'apprendre par le « bouche à oreille » ou découvrir les antécédents de la personne sur Internet par une simple recherche. Si la personne ment pour cacher ses antécédents et que l'employeur le découvre, ce dernier pourrait congédier la personne sous prétexte qu'elle lui a fait une fausse déclaration et qu'elle est de mauvaise foi.

Comment les médias et les citoyens perçoivent la pauvreté

Par Baptiste Beck et David Gaudreault

La pauvreté prend des formes diverses selon les époques et les régions du monde. Au Québec, ses composantes multiples (chômage, analphabétisme, itinérance, etc.) rendent difficile de s'en faire une représentation claire. Recherche de deux jeunes sociologues de l'Université Laval.

Les individus influencés par leurs expériences sociales, par les opinions véhiculées de toutes parts, perçoivent les dynamiques sociales et la pauvreté de diverses façons. Nous avons ainsi cherché à comprendre comment la presse écrite décrit la pauvreté d'une part, et d'autre part, comment les résidents de la ville de Québec se représentent ce phénomène. Nous présentons ici nos premiers résultats et nos principales intuitions.

Le Devoir, Le Soleil, Le Journal de Québec et Droit de Parole sont les journaux retenus pour l'analyse de la presse écrite. Droit de Parole aborde le phénomène de la pauvreté de la façon la plus complexe, suivi par Le Devoir, Le Journal de Québec et enfin par Le Soleil. Ainsi, les articles publiés dans le premier décrivent la pauvreté en mobilisant deux fois plus de dimensions pouvant la définir que les articles du Journal de Québec.

La dimension de la pauvreté la plus mise de l'avant par la presse écrite est celle du revenu et il n'est pas rare de lire un article qui mentionne le montant du revenu dont bénéficient les prestataires de l'aide et de la sécurité sociale. En second lieu, viennent les articles qui ne font pas explicitement

référence à une dimension particulière de la pauvreté, par exemple, un texte faisant simplement mention d'un «pays pauvre»; le sens du terme pauvre étant laissé à l'interprétation du lecteur. Selon nous, cette façon de parler de la pauvreté renvoie au montant du revenu qui est la façon spontanée de la définir. Cette tendance à poser exclusivement la pauvreté comme une conséquence d'un faible revenu peut entraîner l'oubli de certaines personnes. Nous lisons ainsi dans Le Soleil (24/03/12), «Les organismes communautaires œuvrant auprès des personnes à risque ou en situation d'itinérance confirment que l'itinérance revêt de nouveaux visages et que, par exemple, des familles fréquentent désormais leurs services.»

Évolution depuis 2008

La connotation des articles a évolué depuis 2008 et la crise financière. Les personnes en situation de pauvreté sont désormais davantage représentées dans Le Devoir et Droit de Parole, comme des victimes du système: «la pauvreté, la misère, les disparités sociales sont la conséquence non pas de facteurs tenant du hasard ou d'une fatalité quelconque, mais d'un mode de production et de répartition de la richesse, d'un mode d'organisation politique qui entretient ça!» (Le Devoir, 29/10/11). Le point de vue des associations et des organismes communautaires est plus présent dans la presse depuis 2008. Ces types d'organismes ont beaucoup de contacts avec les éléments de la population considérés comme pauvres, ce qui les pousse à s'adapter à l'évolution de leurs publics, ce dont rend compte la presse écrite.

Que la presse s'intéresse à la création, après 2008, d'associations et d'organismes dont l'objectif est la lutte à la pauvreté (quelle que soit la forme de cette dernière), est un bon révélateur des nouveaux visages de la pauvreté.

En plus de nous pencher sur la façon dont la presse écrite discute de la pauvreté, nous nous intéressons également à la manière dont les citoyens de la Ville de Québec perçoivent et se représentent cette réalité.

Ce que les citoyens en pensent

Si la presse écrite semble surtout se référer à la dimension financière pour traiter de la pauvreté, les individus interrogés la conçoivent surtout comme étant la non-satisfaction des besoins de base, soit l'alimentation, le logement et l'habillement. Les personnes itinérantes en sont l'illustration la plus caractéristique et occupent une place centrale au sein des représentations sociales. Toutefois, la conception de la pauvreté est plus large et inclut d'autres groupes «fragilisés». Les assistés sociaux et les familles à faible revenu (souvent monoparentales) sont ceux qui qualifient le mieux cette représentation. Si les personnes rencontrées dans le cadre de notre enquête se disent généralement en faveur d'une prise en charge étatique et communautaire de ces groupes, ils semblent suspicieux à l'égard des bénéficiaires de ces régimes. Il existe deux représentations. Selon la première, des personnes aptes au travail «choisissent» la pauvreté et ne désirent pas réellement s'impliquer pour améliorer leurs conditions. À l'inverse, certains assistés sociaux sont «victimes» de la pauvreté,

souvent atteints de contraintes physiques ou psychologiques, et «méritent» davantage d'avoir accès à l'assistance publique.

Il se dégage deux grandes visions du phénomène global de la pauvreté. D'un côté, les individus caractérisés comme pauvres forment un groupe social distinct (valeurs, mode de vie). La pauvreté est alors perçue comme «héréditaire» et est fortement stigmatisée. La chanson Les pauvres de Plume Latraverse en est l'illustration satirique parfaite. À l'inverse, la pauvreté peut résulter d'une situation de fragilité à laquelle tout un chacun est susceptible d'être confronté à la suite de circonstances indépendantes de l'individu (perte d'emploi, maladie) ou d'événements traumatiques (séparation, deuil). Selon cette représentation, la pauvreté renvoie plus à l'exclusion sociale et est moins stigmatisée. Elle apparaît symptomatique de certaines failles du système social plutôt que du résultat de manquements individuels. Nos analyses démontrent que les représentations sociales des résidents de Québec oscillent entre ces deux conceptions.

Enfin, si les représentations véhiculées par la presse écrite font surtout état de la dimension financière, les résidents de la Ville de Québec perçoivent avant tout la pauvreté comme étant la non-satisfaction des besoins de base. Ces deux conceptions sont en réalité analogues, puisque la non-satisfaction des besoins de base est souvent le résultat d'une faiblesse ou d'une absence de revenu. Il ressort donc que l'accent mis sur ces seules dimensions de la pauvreté tend à en obscurcir d'autres aspects, tels que l'exclusion sociale.

Il y a des machines qu'on contrôle.



Et des machines qu'on ne contrôle pas.

Aux machines à sous et aux appareils de loterie vidéo, rien ne peut augmenter les chances de gagner. **C'est toujours le hasard qui décide.**

Parce que le jeu doit rester un jeu, visitez lejeudoitrestereinjeu.com



Communauté désœuvrée ou traquenART ?

Par **Hélène Matte***

«L'art est-il à ce point gazeux qu'il se dissout dans l'air ?», «L'artiste doit-il être plus conscientisé et engagé qu'un comptable agréé ?» Voici les questions posées pour introduire et convier la table ronde tenue le 27 mars dernier. Provocantes, ces questions promettent un débat enlevé et les panélistes invités n'ont pas la langue dans leur poche. Jocelyn Robert, directeur des arts visuels de l'Université Laval; Gilles Arteau, homme de théâtre et agitateur culturel de premier plan à Québec avant son exil à Matane; Édith Brunette, artiste; et enfin, Benoît Côté, directeur du Programme d'encadrement clinique et hébergement (PECH), impliqué avec l'organisme Folie-Culture depuis longtemps. Le sociologue de l'art Guy Sioui Durand préside la séance et donne la parole à chacun avant d'inviter le public à s'entretenir à micro et cœur ouverts.

Mises en bouche

Étonnamment, d'aucuns semblent répondre aux mêmes interrogations. Jocelyn Robert questionne les questions elles-mêmes, relevant quelques sous-entendus agaçants. Pourquoi vouloir donner un rôle à l'artiste, son rôle n'est-il pas d'être artiste ? Il s'engage dans sa pratique, à contre-courant bien souvent d'une doxa qui le juge inutile et contre-productif économiquement: n'est-ce pas là déjà une preuve d'héroïsme ? Pourquoi l'éternelle comparaison, méprisante pour l'un et l'autre, entre l'artiste et le comptable ? Ne sont-ils pas tous deux citoyens ? Être artiste est-il un gage de responsabilité supplémentaire ? À cela Édith Brunette propose que l'artiste bénéficie d'un espace de parole privilégié et doit l'utiliser en conséquence. Elle souligne que contrairement aux autres marges sociales, la marge dans laquelle se situe l'artiste est choisie, elle est positivement investie. De même, si l'artiste est un acteur de premier plan en société, c'est paradoxalement parce qu'il sait créer un lieu de retrait.

Gilles Arteau pour sa part, débute sa communication par une anecdote révélatrice. Il explique que n'ayant pas assez de temps pour tout voir, entre visiter une galerie privée et une salle d'exposition de la coopérative Méduse, il choisit la première pour la qualité du dessin. Sachant qu'Arteau est l'un des fondateurs de Méduse, c'est dire qu'il privilégie le plaisir de la réflexion esthétique au jugement idéologique basé sur des intérêts personnels. Plus encore, passant de l'expérience individuelle à un regard d'ensemble historiquement situé, Arteau signale les changements drastiques que la basse-ville de Québec a connus au cours des dernières décennies. Il mentionne la participation active des artistes à la revitalisation. Il rappelle au passage l'Ilot Fleurie, ce centre artistique et communautaire, d'abord voisin de Méduse puis situé sous les bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency, qui était un lieu de vies associatives et d'agitations culturelles des plus dynamiques. D'ailleurs, «nous l'avons échappé», constate-t-il.

Menu principal

Enfin Benoît Côté prend la parole. Du débat de société sur le «rôle» de l'artiste, de la vision élargie du citoyen dans sa ville, nous passons soudain à un cas de figure et à des frustrations personnelles.

Initiateur du centre de rétablissement Sherpa rassemblant sous un même toit des personnes ayant une problématique en santé mentale et des artistes, Côté se montre vexé de la réception de son projet par certains artistes. Il décrit les réactions sur Facebook et les propos jugés discriminants rapportés par les journaux. N'est-ce pas plutôt les médias qu'il y aurait lieu ici d'accuser ? La discussion vire abruptement. Nous comprenons que cette dénonciation publique est le menu principal de la table. Celle-ci d'ailleurs ne semble plus tout à fait ronde, plutôt anguleuse. Les artistes présents, au nom des artistes en général, sont écorchés. Brunette se défend : les artistes engagés dans une cause n'ont pas à les embrasser toutes. Robert soutient que les artistes sont indépendants : même si on pense à leur bien, il est préférable de ne pas penser à leur place.

Arteau indique qu'entre l'autonomie mise de l'avant par les groupes communautaires et l'autogestion revendiquée par les centres d'artistes, il y a un terrain d'entente possible et espéré. Côté renchérit, se demandant ce que l'on enseigne aux artistes et si un cours de «sociologie 101» ne devrait pas leur être imposé. Arteau avoue que des attributs peu enviables conviennent à certains: ambitieux, arrivistes, égoïstes, usurpateurs... Robert dénonce finalement l'usage de la catégorie «artiste» qui rend caduc le débat. Effectivement, contre des présomptions à propos de personnes souffrant de maladies mentales, ne dressons-nous pas la table aux préjugés négatifs envers les artistes ? Et pour desert, même si l'appétit n'y est plus, les témoignages étendent la sauce.

Tandis que la nostalgie de l'Ilot Fleurie résonne, une artiste en devenir défend son droit à se dégager des discours, une femme retraitée explique comment l'art lui permet de s'épanouir. Ceci donne à penser l'irréparable fracture entre l'art thérapie et la pratique professionnelle. L'un encourage l'expression de soi, l'autre remet souvent en question la subjectivité propre au romantisme (à laquelle d'ailleurs les figures du fou génial ou du poète maudit participent). Pour l'artiste professionnel, la création n'est pas un processus de libération dont il est bénéficiaire, elle est un processus dont il est médiateur. D'une part et d'autre, l'art est engagé lorsqu'il naît d'une nécessité. Et pour le demeurer, il doit échapper à son instrumentalisation.

Éructation et gaz

À moins que nous parlions de la coopérative d'habitation qui en porte le nom puisqu'elle a été construite sur son premier site, l'Ilot Fleurie ne se compare pas au Sherpa. L'Ilot Fleurie est né d'un mouvement citoyen initié par des sculpteurs. La coopérative quant à elle participe à une planification urbaine de «mixité sociale» dans laquelle des logements à prix modiques sont joutés à de dispendieux condominiums. Le Sherpa est également un projet de mixité sociale. Par contre, ce n'est pas l'écart entre les classes économiques qui est en jeu. En faisant de «l'art» un élément rassembleur, les critères d'acceptation des candidats changent. Ils ne sont plus relatifs aux revenus, mais considèrent les intérêts culturels et en valorisent la collectivisation.

Cette prise de position, quoique courageuse et formidable, ne peut se suffire. Elle requiert des précisions pour être ef-

fective. L'«art», en tant que système de valeurs et d'échanges comporte diverses facettes. Sa réalité est complexe et ne se contente pas d'un idéal, la preuve en est que l'Ilot Fleurie n'a pas survécu. En ce sens, «l'artiste» en tant que «classe sociale» est une catégorie inopérante. Il est donc moins surprenant que le Sherpa ne fasse pas l'unanimité qu'on s'en offusque. D'autant plus que si les promoteurs ont demandé des appuis, ils n'ont jamais consulté les artistes pour connaître leurs besoins. À cette maladresse s'ajoute cette table ronde qui, sous le couvert d'un débat alléchant, sert finalement un règlement de compte au goût de revendez-en.

Quoique personne n'en ait explicité la teneur, la question initiale du débat faisait référence à L'art à l'état gazeux d'Yves Michaux. Dans cet essai, l'auteur démontre que l'art contemporain privilégie l'expérience, les intentions et les attitudes aux dépens de l'objet esthétique, matériel. Aussi, le débat invitait à définir l'engagement artistique. Les artistes, doublement racolés, se sont retrouvés dans un guet-apens. Il est fort dommage que ceux intéressés par ces questions aient été fustigés à la place de ceux qui ne le sont pas et qui, par conséquent, n'y étaient pas. Il est à supposer que si les artistes assistaient à un cours de «sociologie 101», ils seraient d'abord initiés -comme pour toute science humaine- à une méthodologie. Ils apprendraient alors à cibler un sujet et à poser des questions selon une certaine éthique. Il reste à espérer qu'ils côtoieraient des travailleurs culturels ou communautaires venus réviser un savoir qu'ils croyaient détenir, mais qu'ils ont égaré entre deux formulaires.

La faim

Cela dit, il serait indélicat à notre tour de conclure sans féliciter la réalisation du Sherpa et sa philosophie d'intervention sociale. Son approche globale inclut un volet de médiation culturelle et permet un décloisonnement des expertises. Cela est heureux autant pour les intervenants communautaires que pour les artistes. Il convient toutefois, et c'est cela que le débat nous enseigne, de ne pas les confondre. Quand Agamben² invite à réfléchir à une «communauté désœuvrée», il souligne que les individus ont en principe la liberté de se déterminer eux-mêmes. Ce n'est pas l'essence (ou la catégorie) c'est l'expérience qui crée la communauté. L'«être-ensemble sans assemblage³», c'est la façon dont «ceux qui sont sans communauté» peuvent réaliser une communauté comme une œuvre qui leur est propre.

C'est peut-être ce que les artistes vilipendés ont voulu dire: «Je ne suis jamais ceci ou cela, mais toujours tel, ainsi.⁴». S'approprier son appartenance, c'est aussi ce qu'encourage le PECH. Or pour ce faire, le PECH comme les centres d'artistes, agents médiateurs entre l'État -à qui ils empruntent les catégories- et les individus -à qui ils offrent des services et une représentation- doivent faire avec. «Car nouveauté de la politique qui viens, c'est qu'elle ne sera plus une lutte pour la conquête ou le contrôle de l'État, mais une lutte entre l'État et le non-État (l'humanité). Disjonction irrémédiable des singularités quelconques et de l'organisation étatique.⁵»

***Tantôt engagée, tantôt dégoûtée, Hélène Matte est une artiste et travailleuse culturelle active à Québec**

depuis près de quinze ans. Artiviste au sein de l'Ilot Fleurie entre 2000 et 2003, poète, peintre et chercheuse, elle poursuit actuellement sa carrière et ses études tout en agissant à titre de médiatrice culturelle au sein de divers projets.

1- Une opinion que nous ne partageons pas, considérant que la culture est un moteur économique et social.

2- AGAMBEN, Giorgio, La communauté qui vient, théorie de la singularité quelconque, Paris, Seuil, 1990.

3- Nancy, op.cit., p.43.

4- Agamben, op.cit., p.106.

5- Agamben, op.cit., p.88.

Lettre à Benoit Côté

Par **Marc Boutin**

T'en as de la chance que des soi-disant artistes aient lancé des insanités envers la santé mentale et n'aient pas été assez perspicaces pour saisir la richesse du lien qui lie art et folie. Tu ne les auras pas dans les pattes ces «faux rejets» du royaume de la créativité. Ils se sont auto-expulsés. Sans ça, il aurait fallu que tu les élimines toi-même. La folie, quel mot révolutionnaire qui a le don de faire peur aux timorés et d'éliminer le bois mort.

Le 21 mars, au Studio P, il y a une expression plusieurs fois utilisée, «l'art engagé», sur laquelle je butais sans trop savoir pourquoi. En y réfléchissant après le débat, j'ai compris: «Art engagé» est un pléonasme. L'expression est redondante parce que de l'art non engagé, ce n'est pas de l'art, c'est du commerce, de la mauvaise décoration, de la distraction pour dilettantes.

Un artiste quand il produit, s'engage. Devant une page blanche, dès qu'il a fait un trait, il inscrit les premières notes ou les premiers mots, (pour cette lettre, quand j'ai écrit «T'en as de la chance...»), sa conscience a une idée où elle veut aller et elle répugne à la neutralité: elle veut communiquer, s'inscrire dans la société, changer quelque chose. Et permets-moi, Benoit, d'en remettre une couche: un artiste, quand il produit, s'engage à gauche. Eh oui! À gauche. Un artiste engagé à droite? Ouashe! Un non-sens, la meilleure façon de produire de l'insignifiance.

J'entends des artistes me dire: «moi, mon engagement est esthétique, pas politique», comme si l'esthétique n'était pas aussi politique. Être engagé à gauche, ne veut pas dire nécessairement qu'on est au service d'une idéologie ou d'un parti. S'engager esthétiquement, c'est s'engager dans la recherche d'une beauté neuve, d'une émotion insoupçonnée. Et c'est avec des émotions inédites qu'on va changer la société dans le sens de «plus de justice». L'émotion comme la folie est révolutionnaire.

Desjardins, dans sa chanson, quand il dit: «Y'en a qui ont toutte, pi y'en a d'autres qui ont rien, change-moi ça!», il m'a dit que c'est aux artistes qu'il s'adresse.

Le projet Sherpa, c'est de la folie-culture inscrite dans l'espace urbain. Bravo Benoit! À toi et à tes complices! Grâce à vous, les fous vont devenir un peu plus artistes et les artistes un peu plus fous. Saint-Roch devrait tripper comme jamais.

Si je peux être utile, fais moi signe...

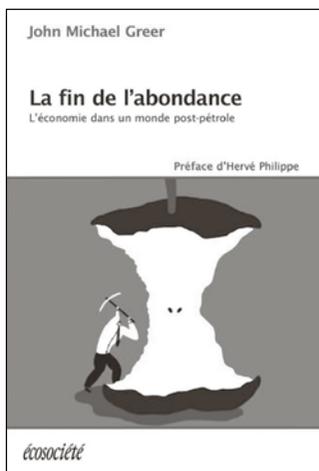
Se préparer à l'ère post-pétrole

C'est la fin de l'abondance. Quoi qu'en disent les adeptes du développement durable, l'expiration de l'ère industrielle, la limite de la croissance et la finitude de l'énergie sont bel et bien une réalité proche. En n'intégrant pas cette variable pourtant non négligeable, les modèles économiques dominants, d'Adam Smith à nos jours, ne peuvent décrire ce que sera l'après-pétrole.

Aucune énergie alternative n'est aussi concentrée que les énergies fossiles et il n'existe aucun substitut comparable au pétrole. *La fin de l'abondance* nous rappelle que la croissance sera inexorablement freinée pour enclencher la décroissance, la contraction de l'économie «qui ne sera ni récession ni même une dépression, mais un changement fondamental dans la dynamique économique». Au fond, écrit Greer, l'ère industrielle tout entière, fondée sur des sources d'énergie concentrées et accessibles, aura peut-être représenté la plus grande bulle spéculative de l'histoire, l'argent étant tout aussi drapé de mythologie que l'étaient les systèmes des antiques civilisations agraires.

Croisant les références historiques et scientifiques tout en restant loin des arides et obscurs traités d'économie ou de philosophie, Greer explique comment nous en sommes arrivés à l'aube de la fin de l'ordre industriel. Loin de laisser le lecteur sur une vision d'apocalypse, sa vision imagée et saisissante met plutôt de l'avant des propositions politiques modestes et réalistes, pour faciliter la transition.

John Michael Greer plaide en faveur des technologies intermédiaires chères à E.F. Schumacher (*Small is beautiful*), de changements politiques propres à adoucir la transition... et d'une bonne dose de stoïcisme.



John Michael Greer
La fin de l'abondance
L'économie dans un monde post-pétrole
Écosociété
Année : 2013
236 pages

Stratégies de la grève étudiante

Croisant le récit, l'analyse politique et les anecdotes, Renaud Poirier St-Pierre et Philippe Ethier livrent un point de vue militant sur la grève étudiante du printemps 2012, en invitant le grand public dans les coulisses de leur mouvement. Ils dépeignent sa genèse, ses fondements, ses objectifs, ses discours et ses stratégies. Afin que le travail colossal accompli par les militantes et les militants du printemps dernier ne soit pas oublié, mais aussi en espérant que d'autres mouvements sociaux puissent s'inspirer de leurs apprentissages.

Car si à partir du 13 février 2012, les votes de grève pleuvent dans les universités et les cégeps du Québec, c'est grâce à un travail de terrain de longue haleine débuté dès 2010 et à une grande capacité d'organisation. Conscients qu'il allait falloir établir un rapport de force sans précédent devant un gouvernement inflexible, les étudiants ont rapidement compris la nécessité de créer un mouvement de masse : remobiliser les associations étudiantes, construire un argumentaire rassembleur, puis être prêts à répondre à la hausse de 75 % des frais de scolarité par une escalade des moyens de pression.

Dévoilant en quelque sorte la boîte noire du mouvement étudiant, ce livre de réalpolitik montre avec brio l'analyse politique aiguisée des étudiantes et des étudiants. Ce livre donne ainsi espoir sur le rôle que doit jouer l'université : former des citoyens et non des agents économiques.

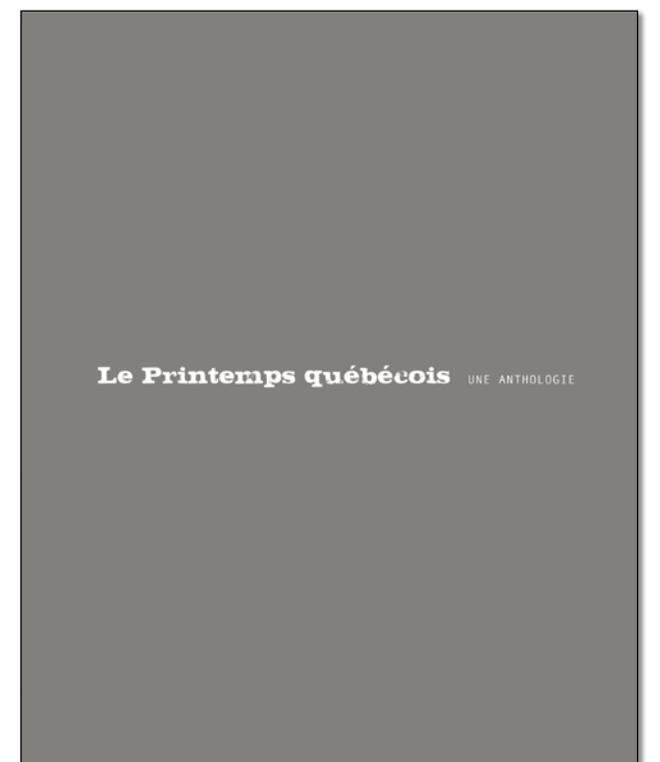


Renaud Poirier St-Pierre et Philippe Ethier
De l'école à la rue
Dans les coulisses de la grève étudiante
Écosociété
Année : 2013
218 pages

Sur les traces du Printemps québécois

Que s'est-il passé durant le Printemps québécois ? Que nous reste-t-il de cette grève étudiante et du mouvement social qui ont tant polarisé les débats ? Quels événements, quels mots, quelles images ont marqué notre mémoire collective ? *Le Printemps québécois. Une anthologie* propose un retour sur ce moment particulièrement dense et animé de l'histoire contemporaine du Québec.

Le livre présente une chronologie exhaustive des événements (jour par jour, du déclenchement de la grève étudiante, en février 2012, jusqu'au Sommet sur l'enseignement supérieur, en février 2013) et documente l'ensemble des productions culturelles auxquelles ils ont donné lieu. De la revue littéraire Fermaille aux manifestes de la CLASSE ou de Profs contre la hausse, des photographies de Madoc aux affiches de l'École de la Montagne Rouge, des câlins d'Anarchopanda aux faux enlèvements de la Rabbit Crew, plus de 200 collaborateurs et collaboratrices ont participé à ce livre en forme de carré rouge qui ne prétend pas à la neutralité, mais vise à constituer une archive de la grève étudiante. Un travail documentaire unique qui illustre toute la richesse et la diversité du Printemps québécois.



Maude Bonenfant, Anthony Glinoyer et Martine-E. Lapointe
Le printemps québécois
Une anthologie
Écosociété
Année : 2013
336 pages



Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Droit de parole Adhésion ou abonnement

Nom (personne responsable) :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE

Abonnement postal individuel	15\$
Abonnement de groupe (minimum de 5; livraison du journal au local de l'organisme)	75\$
Abonnement institutionnel (par la poste)	10\$
Adhésion individuelle	10\$
Adhésion institutionnelle	25\$

LES MEMBRES PROFITENT D'UN RABAIS AVEC LEUR ADHÉSION

Abonnement et adhésion (individus)	20\$
Abonnement et adhésion institutionnel (organismes)	30\$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
(418) 648-8043 | info@droitdeparole.org | www.droitdeparole.org

11 AVRIL

24h de résistance contre les coupes à l'aide sociale

Devant le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale à Québec.

12 AVRIL

Les Vendredis de poésie du TAP

Soirée de poésie. À 20h30 au Au Tam Tam café, 421, boul. Langelier, à l'angle du boul. Charest Est.

15 AVRIL 2013

Cuisine collective à Limoilou

Les Marmitons se rencontrent la troisième semaine du mois. Lundi: planification des recettes. Mercredi ou jeudi: cuisine en petits groupes. 5\$ (inscription) et 25\$ à chaque fois que vous cuisinez. Centre Mgr-Marcoux : 1885 Chemin de la Canardière, à Limoilou.

15 AVRIL

Peut-on être heureux dans un monde qui s'effondre?

Discussion avec Dominique Boisvert, auteur de ROMPRE! ou Le cri des «indignés» (Écosociété, automne 2012). À partir de 17h30. Une invitation du Groupe de simplicité volontaire de Québec au Restaurant végétarien Le Commensal 860 rue St-Jean. Début de l'atelier: 18h45

17 AVRIL

La militaine

L'équipe des militantes de ROSE du Nord vous invite à la traditionnelle journée de printemps au comptoir vestimentaire «La militaine» de 11h à 15h30 au 177, 71e rue Est. Dénichez des trouvailles à petits prix et partagez un goûter avec nous! 418-622-2620.

17 AVRIL

Grande table de l'EnGrEnAg

La Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch vous convie à une grande table de consultation et de discussion pour alimenter de vos propositions une table de concertation sera mise sur pied par la Ville suite à la consultation publique dans le cadre du Programme particulier d'urbanisme (PPU) – Entrée de Ville Saint-Roch. De 8 h 30 à 12h au 435 Du Roi (2e étage).

17 AVRIL

Le saccage de l'assurance-emploi

Assemblée d'information Invitées. Marie-Hélène Arruda, Mouvement autonome et solidaire des sans-emplois (MASSE) et Norman Paradis, Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ). Invitation spéciale aux chômeurs et chômeuses. Transcription des informations manquantes pour les personnes ne voyant pas les images. À 19 h au Tam Tam Café, 421 boul. Langelier.

23 AVRIL

Projet Étincelle du YWCA

Programme gratuit pour femmes. De 27 à 30 heures d'ateliers répartis sur un mois sur l'estime de soi, comment surmonter ses obstacles, la communication. Plus des ateliers pratiques: posture et maintien, gymnastique respiratoire et gestion du stress, coiffure, etc. Critères d'admissions: Être une femme de 18 ans et plus. Vouloir prochainement intégrer le marché du travail ou les études et démontrer une certaine stabilité dans son fonctionnement de vie. 418-683-2155, poste 42.

24 AVRIL

Manifestation pour un contrôle des loyers

Manifestation nationale du RCLALQ à Montréal. Possibilité de transport de Québec avec le BAIL. Réservation avant le 19 avril 418-523-6177.

24 AVRIL

Élections au conseil de quartier de Saint-Sauveur

Assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Saint-Sauveur. Quatre postes à combler : 2 femmes, 2 hommes. À 19h au Centre Mgr Bouffard: 680 rue Raoul-Jobin, salle 201.

24 AVRIL

Le maraîchage sur petite surface

Conférencier : Jean-Martin Fortier est fermier de famille et copropriétaire des Jardins de la Grelinette, une micro-ferme, modèle d'établissement alternatif en agriculture. Il est l'auteur du très populaire ouvrage, Le jardinier-maraîcher publié cet automne

aux Éditions Écosociété. À 19h15 à la Salle Michel Jurdant (322), Centre Frédéric Back, 870 Salaberry. Contribution volontaire de 2\$ à 5\$.

25 AVRIL

Élections au Conseil de quartier de Saint-Roch

Assemblée générale pour l'élection de 5 membres. Postes à combler: 3 femmes, deux hommes. Édifice La Fabrique, à 19h au 295 boul. Charest Est, salle Amyot.

25 AVRIL

Le langage des émotions

Nos émotions nous parlent, que nous disent-elles? Comment les exprimer une fois découvertes? Venez en discuter avec nous! Avec Johanne Pelletier, travailleuse au Centre des femmes de la Basse-Ville. De 13h30 à 16h au 380, St-Vallier Ouest.

30 AVRIL

Les mouvements sociaux actuels et la matrice du nouveau monde

Découvrir les différents mouvements sociaux actuels, occupy, indignés... Les projets et actions locales qui donnent une nouvelle dimension à la notion de communauté et ce que pourrait être une société plus humaine. Avec Carol Proulx Craque-Bitume, 798, 12e Rue à Limoilou. Contributions volontaires.

6 MAI

Le Nord à la croisée des chemins

Le Plan Nord, devenu le «Nord pour tous», a-t-il vraiment changé depuis l'élection d'un gouvernement péquiste? Conférence du Centre Justice et foi, en collaboration avec les AmiEs de la Terre de Québec. Salle Michel Jurdant (322), Centre Frédéric Back, 870 Salaberry. Contribution volontaire de 2 à 5\$.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS ET DES TRAVAILLEUSES

1ER MAI 2013

STOP HARPER

RENDEZ-VOUS ★ 17H
DEVANT LE BUREAU DE SERVICE CANADA
330, RUE DE LA GARE DU PALAIS

LA MANIFESTATION SERA SUIVIE D'UNE SOUPE POPULAIRE AU PARC DUROCHER À COÛN CARILLON ET SAINT VALLIER

NON AU SACCAGE DE L'ASSURANCE EMPLOI

MANIFESTATION

Coalition pour la justice sociale
de Québec et Chaudière-Appalaches